



RAPPORT DE GESTION 2015



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE CLOS AU **31 DÉCEMBRE 2015**

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT TOURISME & HÔTELLERIE
ENTREPRISE DE GESTION HÔTELIÈRE CHAÎNE EL-AURASSI
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 1 500 000 000 DA

www.el-aurassi.com

sommaire

1

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE «CHAÎNE EL-AURASSI»	6
1-1 Historique de l'unité El-Aurassi	8
1-2 Organigramme	10
1-3 Réglementation	12
1-4 Caractéristiques essentielles de l'activité	12
1-5 Historique de l'unité Rym de Béni Abbes	14
1-6 Historique de l'unité El Boustène de Ménéa	16
1-7 Historique de l'unité Mehri d'Ouargla	18

2

BILAN D'APPLICATION DES RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA CHAÎNE EGH EL-AURASSI	20
2-1 Les procédures de gestion	25
2-2 L'audit interne	26
2-3 Le programme de réhabilitation de l'entité El-Aurassi	27
2-4 Les immobilisations en cours relatives aux travaux de rénovation de l'unité hôtelière El-Aurassi	28
2-5 Le programme de réhabilitation et modernisation des unités du Sud	29
2-6 Evaluation du processus d'application du Système Comptable Financier	30

3

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	32
3-1 Liste des cadres dirigeants de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI	34
3-2 Faits saillants de l'exercice 2015	36

4

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE	38
4-1 Examen des comptes du bilan arrêtés au 31-12-2015	39
4-1-1 L'Actif	39

4-1-1-1	Les actifs non courants	40
4-1-1-2	Les stocks	42
4-1-1-3	Les créances & emplois assimilés	43
4-1-2	Le Passif	45
4-1-2-1	Capitaux propres	46
4-1-2-2	Les passifs non courants	47
4-1-2-3	Les passifs courants	48
4-2	Présentation de la structure normalisée du bilan au 31-12-2015	49
4-3	Les ratios de structure financière comparés 2013 à 2015	51
4-3-1	Ratio de financement permanent comparé 2013 à 2015	51
4-3-2	Ratio d'indépendance financière comparé 2013 à 2015	52
4-3-3	Ratio de liquidité de l'actif comparé 2013 à 2015	53
4-3-4	Ratio de solvabilité générale comparé 2013 à 2015	53
4-3-5	Le fonds de roulement	54

5

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2015	56
5-1 Les produits	57
5-1-1 Hébergement	58
5-1-2 Restauration	59
5-1-3 Divers	59
5-2 Les charges	61
5-2-1 Les charges d'exploitation	62
5-2-2 Ratios de gestion	64
5-3 Résultats	65
5-4 Activité boursière	66
5-5 Les perspectives pour 2016	67

1

PRÉSENTATION
DE L'ENTREPRISE
CHAÎNE EL-AURASSI

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE CHAÎNE EL-AURASSI

L'Entreprise de Gestion Hôtelière «Chaîne El-Aurassi» est composée de quatre **(04) unités** hôtelières, dont trois **(03) unités** situées dans le sud Est et Ouest, unités rattachées depuis le **1^{er} Janvier 2010** à l'EGH CHAÎNE EL-AURASSI, en exécution d'une résolution du Conseil des Participations de l'Etat prise en sa séance du **04 Octobre 2009**. Cette résolution a été entérinée sur le plan légal et réglementaire par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI, en sa séance du **14 Décembre 2009**.

Il s'agit des unités hôtelières, le Rym de Béni-Abbés, le Mehri d'Ouargla et le Boustène de Ménéa, l'hôtel El-Aurassi, est érigé également en unité hôtelière.

Il convient de rappeler, qu'en application des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire et préalablement à la signature des Procès verbaux de passation de consignes, une expertise des comptes

comptables arrêtés au **31-12-2009** avait été réalisée à la demande de l'EGH «Chaîne El-Aurassi», en accord avec la SGP Gestour.

Cette expertise a porté sur l'ensemble des unités du sud, objets du rattachement, les travaux comptables ont nécessité plus de temps, avec quelques difficultés relevées dans les comptes et des compromis retenues pour certaines situations, notamment sur les aspects portant sur l'endettement BAD, les dettes fiscales et parafiscales et le retraitement des déficits antérieurs.

Il est à préciser, que le rapport final de l'expertise réalisée par le Cabinet Zerrouki Djamel avait constitué le document de base, servant à la confection et à la signature des procès verbaux de passations d'usage et de consignes avec les deux Directeurs Généraux de l'EGT Ouest et l'EGT Ghardaïa, l'un signé au mois d'**Août 2011** et le second au mois de **Janvier 2012**.

1-1 HISTORIQUE DE L'UNITÉ EL-AURASSI

Cet établissement classé cinq **(05) étoiles**, a été inauguré et ouvert à la clientèle le **2 Mai 1975**, faisant partie du patrimoine des entreprises nationales SONATOUR, puis ALTOUR et enfin ONCC (Office National des Congrès et Conférences).

En **1983**, et à la faveur d'une restructuration organique, l'hôtel est érigé en entreprise socialiste.

Le **12 Février 1991**, l'hôtel change de statut juridique et passe en la forme d'une, Entreprise Publique Economique, société par actions au capital social de **40 millions de dinars**.

Ce capital était matérialisé par **400 actions** d'une valeur nominale de **100 000DA** chacune, capital détenu par :

- Le Fonds de Participation Services : **40%**
- Le Fonds de Participation Industries Diverses : **30%**
- Le Fonds de Participation Construction : **30%**

En application de l'ordonnance **N°95-25** relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les titres d'actions de l'hôtel ont été intégralement transférés au profit du Holding Public Services.

En **1995**, dans un souci de renforcement de la capacité financière (surface nette comptable) de l'hôtel, une augmentation du capital par incorporation de l'écart de réévaluation avait été décidée par l'actionnaire unique, le Holding Public Services.

Cette recapitalisation interne a permis au capital social de passer de **40 Millions de dinars** à **1,5 Milliards de dinars**, par émission de **14 600 actions** gratuites d'une valeur nominale de **100 000DA**, au profit de l'actionnaire unique actuel, la Société de Gestion des Participations de l'Etat, Tourisme et Hôtellerie.

Par ailleurs, et conformément aux orientations des pouvoirs publics, tendant vers un désengagement total de l'Etat à travers les différents textes législatifs et réglementaires, portant sur la privatisation totale ou partielle, l'entreprise El Aurassi, avait été retenue en **Février 1998**, par décision du Conseil National des Participations de l'Etat, pour son introduction en bourse et sa privatisation partielle, à hauteur de **20%** du capital social, diffusé vers le public, actionnaires petits porteurs et institutionnels.

Dans ce cadre, une notice d'information avait été élaborée, et un plan de communication engagé du **15 Juin** au **15 Juillet 1999**, au titre de l'offre publique de vente de l'hôtel El Aurassi.

Par décision de la COSOB, organe de contrôle et de surveillance des opérations de bourse, le titre El-Aurassi a été coté en bourse à partir du **14 Février 2000**, avec un prix d'introduction et d'émission fixé à **400DA** l'action, la valeur faciale étant de **250,00DA** l'action.

1-2 ORGANIGRAMME

L'EGH CHAÎNE EL-AURASSI, Société par actions au capital de : **1 500 000 000DA** détenu à **80%** par l'Etat et **20%** par les petits porteurs et institutionnels.

Siège social : **2 Bd Frantz-Fanon - Les Tagarins - Alger.**

DIRECTION GÉNÉRALE



- Cellule Informatique
 - Ingénieurs en Informatique
- Secrétariat Direction Générale
 - Bureau d'ordre
- Audit Interne
- Service hygiène et sécurité
 - Agents de prévention
 - Surveillants
 - Entretien
 - Espaces verts
 - Contentieux

DIRECTION DE L'HÉBERGEMENT



- Conciergerie
- Business-Center
- Standard
- Réception
- Caisse - Réception
- Etages
- Lingerie
- Bureau aéroport
- Fitness club

DIRECTION DE LA RESTAURATION



- Restaurant Les TAGARINS
- Restaurant DRIBA SHOP
- Restaurant Algérien DAQDAQ
- Restaurant Italien FIBONACCI
- Barbecue
- Room Services
- Cuisine des Banquets
- Cuisine Les TAGARINS
- Cuisine DAQDAQ
- Cuisine FIBONACCI
- Cuisine DRIBA SHOP
- Brigade Petit Déjeuner
- SEVENTY FIVE «Piano Bar»
- Bar FIBONACCI
- FOGGARA TEA
- Mise en place

DIRECTION COMMERCIALE



DIRECTION DU PERSONNEL ET DES MOYENS



- SCE Gestion du personnel
- SCE Œuvres Sociales
- Parc Auto
- Salle des archives
- Formation

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITÉ



- SCE Recouvrement
& Facturation
- SCE Comptabilité Générale
- Caisse principale
- Cellule contrôle
- Cellule bourse

DIRECTION DES EQUIPEMENTS ET DE LA MAINTENANCE



- Équipements
 - Gestion Administrative des investissements
 - Magasin / Équipement
- Maintenance
 - Chaufferie
 - Maçonnerie / peinture
 - Électricité
 - Plomberie
 - Sonorisation
 - Téléphone
 - Tapisserie / Menuiserie
 - Froid / électroménager
 - Ascenseurs

DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS



- Economat
- Papeterie
- SCE Approvisionnement
- Magasin Technique
- Stocks Communs
- Stocks Economat
- Boucherie

1-3 RÉGLEMENTATION

Le secteur du tourisme est régi par le décret exécutif **N°2000-46** du **1^{er} Mars 2000**, définissant les établissements hôteliers et fixant leur organisation, leur fonctionnement, ainsi que les

modalités de leur exploitation et le décret exécutif **N°2000-130** du **11 Juin 2000**, fixant les normes et les conditions de classement en catégories des établissements hôteliers.

1-4 CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE L'ACTIVITÉ

12

L'hôtel a opté depuis sa création pour un mode d'organisation fonctionnel, les activités ont été subdivisées en des fonctions spécialisées, marquées par une forte différenciation. Les activités de l'hôtel se présentent comme suit :

- **Hébergement**
- **Restauration**
- **Conférences / Réunions**
- **Equipements d'animation**
- **Autres prestations**

L'hôtel est doté d'une capacité technique assez importante, représentant une gamme de prestations très large.

Ses moyens d'exploitation installés, dûment actualisés et mis à niveau aux standards internationaux, en rapport exclusivement avec les travaux de rénovation et de réhabilitation entrepris dès **Novembre 2009**, sont repris ci-après par activité :

HÉBERGEMENT :

- Capacité : **604 lits**
- Nombre de chambres : **453**

RESTAURATION :

- Nombre : **04**
- Restaurant les TAGARINS
- Restaurant Driba SHOP
- Restaurant Italien FIBONACCI
- Restaurant Algérien DAQDAQ
- Capacité couverts : Environ **1 000 Couverts**

CAPACITÉ CONFÉRENCES / MEETINGS :

L'offre de base de l'hôtel porte sur l'organisation de congrès et conférences, grâce à sa position de leader, et de par sa capacité en salles de réunions (**8 salles**).

Toutes les salles sont équipées de nouveaux équipements en matière de sonorisation avec possibilités de traduction simultanée en huit langues.

L'hôtel dispose en outre, d'un secrétariat technique pour les besoins des conférences, il est en mesure de fournir le matériel audiovisuel sollicité par les clients.

ÉQUIPEMENTS D'ANIMATION :

- Piscine avec coin barbecue
- Cinq (**05**) courts de tennis
- Night Club
- Fitness

AUTRES PRESTATIONS :

- Business Center : envoi de fax, travaux de secrétariat, Internet, Wifi dans les chambres et les espaces publics, etc.
- Agence de location de véhicules
- Agence bancaire et change : CPA
- Compagnies aériennes : Air Algérie, Alitalia/Air France
- Navette directe aéroport d'Alger
- Station de Taxi
- Parking de **750 places**
- Location de bureaux (Niveau C)
- Location de bureaux (Niveau A)

1-5 HISTORIQUE DE L'UNITÉ RYM DE BÉNI ABBÈS

L'hôtel Rym est situé à **240Km** du chef lieu de la wilaya de Béchar. La première tranche de cette unité hôtelière avait été inaugurée en **1973**, le parachèvement de la construction est intervenu en **1986**. Il occupe une assiette de **3 623,75m²** sur une superficie totale de : **22 147,86m²**.

L'hôtel Rym dispose d'une capacité de **120 chambres** avec sept **(07) suites**, d'une salle de restauration d'une capacité de **240 couverts**, d'un bar, d'une salle polyvalente pouvant abriter des conférences, des séminaires et diverses autres manifestations.

14

L'hôtel Rym dispose également d'une piscine, d'un hammam, d'un terrain de tennis, et d'un parking d'une capacité de **120 places**.

L'établissement comporte trois **(03) niveaux**, un rez de chaussée et deux étages surplombant de prestigieux sites, la Palmeraie, les Dunes de sable et l'Ermitage de Pierre de Foucault.

Dans le cadre d'un programme de réhabilitation et de modernisation des unités hôtelières du secteur du tourisme initié par les pouvoirs publics et financé entièrement sur une base contractuelle par le Trésor Public et le Crédit Populaire d'Algérie, l'enveloppe

dégagée pour la modernisation de l'unité Rym de Béni-Abbès, financée par le Crédit Populaire d'Algérie s'élève à **630 Millions de DA** y compris la partie des études et du suivi des travaux, enveloppe remboursable sur une période de **15 ans** dont **7 ans** de différés et rémunérée au taux de **3,5%** l'an.

La bonification du taux et les intérêts intercalaires durant la période de différé sont pris en charge par le Trésor Public.

L'établissement a bénéficié également, en application d'une résolution du Conseil des Participations de l'Etat, de la concession au dinar symbolique du terrain et des biens immobiliers qui y sont édifiés.

En matière d'avantages, le programme de modernisation de l'unité hôtelière émerge aux dispositions prévues par l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement, par notamment, l'exonération des droits de douane et la franchise en matière de TVA.

Au titre de la mise en œuvre du programme de modernisation, un cahier de charges a été élaboré et un avis d'appel d'offres national et international

a été lancé en **2012**, portant sur la sélection d'un bureau d'études chargé d'établir le diagnostic sur l'état des lieux, le suivi et le contrôle des travaux de réhabilitation et de modernisation.

Cet avis d'appel d'offres établi conformément à la réglementation régissant les marchés publics a permis à travers les différents travaux des commissions internes de l'entreprise, de parvenir à la sélection d'un bureau d'études, en l'occurrence le BET Hachichi Lyes pour un montant de **64 Millions de DA**, choix confirmé par une résolution du conseil d'administration.

Le contrat portant sur la mission d'études et de suivi des travaux a été finalisé et signé le **02 Juin 2013**. Les missions prévues dans le cadre du contrat portent sur le relevé, la genèse historique, l'état de conservation et le diagnostic Ces travaux ont été achevés.

Le cahier de charge avait été élaboré, un avis d'appel d'offre national et international lancé. L'ouverture des plis a été organisée à l'issue de laquelle neuf plis ont été déclarés recevables, au regard des conditions du cahier de charge. Le bureau d'études a entrepris ses travaux d'analyses et de jugement, à la fois sur le plan technique et financier.

La commission interne d'analyse et de jugement des offres a statué sur cette opération, à l'appui d'un rapport établi par une commission ad-hoc instituée à cet effet, en retenant l'offre de la société VIAMEC (Portugal). Ce choix a été validé par le conseil d'administration en sa séance du **05 Novembre 2015** pour un montant en C/F de **8 594 017,14€**.

Le marché de réalisation des travaux a fait l'objet en date du **12 Novembre 2015**, d'une attribution provisoire, communiquée par voie de presse.

Le contrat de réalisation a été signé le **31 Janvier 2016**, entre le Maître de l'ouvrage et la société VIAMEC (Portugal), la durée des travaux est fixée à **24 mois**, à compter de la date de mise en vigueur du contrat.

Le lancement effectif des travaux interviendra au courant de la troisième décennie du mois d'**Avril 2016**.

Les couts engagés à la date du **31 Décembre 2015**, en rémunération de la mission du bureau d'études se sont élevés à **19 Millions de DA**.

1-6 HISTORIQUE DE L'UNITÉ EL BOUSTÈNE DE MÉNÉA

L'hôtel El-Boustène situé à **270 Km** du chef lieu de la wilaya de Ghardaïa, sur la route du grand sud, il est classé dans la catégorie des trois **(03) étoiles**. Il est réalisé sur une superficie de **16 402m²**, dans l'une des plus belles palmeraies du sud.

Il dispose d'une capacité de **240 lits**, soit **120 chambres**, d'un restaurant de **100 couverts**, d'un bar pouvant contenir une cinquantaine de places, d'une piscine, d'un terrain de tennis et d'un parking.

Cet établissement a connu dès **Juin 2013**, une opération de réhabilitation et de modernisation des installations et des équipements de l'aile réalisée par l'architecte Ferdinand Pouillon, composée de **60 chambres**. Un groupement de bureaux d'études constitué du BET HACHICHI Lyes et SD Concept avaient été retenus à l'époque sur la base d'un contrat conclu avec l'EGT Ghardaïa.

Dans le cadre du rattachement de cette entité à l'EGH CHAÎNE EL-AURASSI, la gestion de ce contrat a été transférée sur le plan juridique à la Chaîne El-Aurassi.

La première enveloppe dégagée par le trésor public s'est élevée à **438,9 Millions de DA**, dont **38 Millions de DA** consacrés à la mission d'études et du suivi du projet.

Un financement complémentaire a été alloué par le Conseil des Participations de l'Etat en sa séance du **18 Septembre 2011**, pour un montant de **124,7 millions de DA**, portant ainsi l'enveloppe globale à **563,6 Millions de DA**.

Pour rappel, le programme de modernisation de cette entité avait fait l'objet de deux avis d'appel d'offres, déclarés tous deux infructueux.

Des consultations restreintes avaient été lancées, les offres déclarées recevables ont été examinées par les commissions instituées conformément à la réglementation régissant les marchés publics. Les résultats des travaux des commissions ont conduit à la sélection de l'entreprise, dénommée ERBTPH CHAIBI, pour un montant de **987,3 Millions de DA**, choix entériné par résolution du conseil d'administration.

Le contrat portant sur les travaux de réhabilitation et de modernisation a été signé avec cette entreprise le **28 Avril 2013**, le lancement des travaux et l'installation du chantier sont intervenus à compter du **1^{er} Juin 2013**, sur la base d'un délai de réalisation fixé à vingt **(20) mois**.

Depuis cette date jusqu'à ce jour, l'état d'avancement des travaux est jugé quelque peu insuffisant, il est dû pour partie, aux moyens mis en place, notamment en terme de moyens humains, entraînant par voie de conséquence, des retards dans l'ensemble des travaux objets du marché et des glissements en termes de délais de réalisation.

Cette opération est financée sur une base contractuelle, à l'appui d'un avenant conclu le **29 Janvier 2012**, sur les fonds dégagés par le trésor public, aux mêmes conditions que celles applicables pour l'unité Rym de Béni-Abbés.

L'avenant sus visé est venu augmenter le montant de l'enveloppe financière allouée par le trésor public

et la porter à **1 308,3 Millions de DA**, dont **700 Millions de DA** sont destinés au financement des hôtels Boustène de Ménéa et Mehri d'Ouargla avec un montant **104,9 Millions de DA** au titre des études et du suivi des opérations de réhabilitation desdits hôtels. Le reliquat soit **503,3 Millions de DA** est destiné à financer de nouveaux projets à réaliser.

Les couts engagés à la date du **31 Décembre 2015** sont respectivement de **46,3 Millions de DA** au titre des études et du suivi et **530,5 Millions de DA** dans le cadre des travaux de modernisation.

Le cout global actuel du marché incluant trois avenants successifs portant **N°1, 2 et 3** est de **859,5 Millions de DA/TTC**. Ces avenants sont également venus régulariser les retards enregistrés, au regard des travaux supplémentaires confiés par le Maître de l'Ouvrage à l'ERBTPH Chaibi, en fixant un nouveau délai de fin des travaux au **30 Novembre 2015**.

1-7 HISTORIQUE DE L'UNITÉ MEHRI D'OUARGLA

Cet établissement situé en plein centre du chef lieu de wilaya, classé dans la catégorie des trois **(03) étoiles** a été réalisé sur une superficie de **25 091m²**. Il dispose d'une capacité de **118 lits**, correspondant à **60 chambres**, d'un restaurant d'une capacité de **100 couverts**, d'un bar, d'une piscine et d'un parking.

Cette unité hôtelière a bénéficié d'un premier programme de réhabilitation, hors équipements, opération initiée par la wilaya d'Ouargla et financée en concours définitifs sur des fonds spéciaux destinés aux wilayates du sud, pour un montant de **259,8 Millions de DA**, sur une enveloppe de **261,4 Millions de DA** allouée à cette opération.

Cette rénovation a concerné une partie de l'hôtel, soit **60 chambres**, la salle de restauration, la cuisine, le hammam et les dortoirs du personnel.

L'aile objet de cette rénovation a été transférée sur le plan juridique à l'EGH Chaîne El-Aurassi, sur la base d'un accord de transfert signé le **10 Mars 2013** entre la Direction du Tourisme de la Wilaya d'Ouargla et la Direction Générale de l'EGH Chaîne El-Aurassi.

Une enveloppe complémentaire de **744,6 Millions de DA** avait été allouée par les pouvoirs publics à ce projet, au même titre que les autres entités hôtelières.

Toutefois, compte tenu du cout de l'opération de réhabilitation et de modernisation de l'hôtel

El-Boustène de Ménéa, pour un montant de **859,5 Millions de DA**, cette enveloppe complémentaire a été entièrement engrangée pour le financement de l'hôtel Boustène de Ménéa.

La reprise des désordres, le rééquipement de l'aile rénové de l'hôtel Mehri et les frais d'études et du suivi des travaux ont été financés sur les fonds propres de l'EGH Chaîne El-Aurassi, pour un montant global à la date du **31 Décembre 2015** de **314,3 Millions de DA**.

Un second appel d'offres, portant sur la seconde aile, sera lancé dès l'ouverture à la clientèle de la première aile rénovée, opération attendue pour le second semestre **2016**.

Il est à souligner, que toutes les opérations de réhabilitation et de modernisation des unités du sud sont supervisées pour le compte de l'EGH Chaîne El-Aurassi et sur proposition des membres du conseil d'administration, par un administrateur délégué, dont la mission est contenue dans un contrat conclu le **10 Juin 2012**, mission prorogée par voie d'avenant.

2

BILAN
D'APPLICATION
DES RÉOLUTIONS
DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE

En date du **23 Juin 2015**, une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a été tenue au siège de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI, convoquée par le conseil d'administration, à l'effet de délibérer sur les points suivants, inscrits à l'ordre du jour.

- 1 • Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration de l'exercice clos au **31-12-2014**.
- 2 • Examen des états financiers arrêtés au **31-12-2014**
- 3 • Affectation du résultat de l'exercice **2014**.
- 4 • Rémunération des administrateurs
- 5 • Honoraires du commissaire aux comptes
- 6 • Affectation aux fonds propres d'un montant prélevé sur le compte courant.
- 7 • Nomination d'un commissaire aux comptes
- 8 • Divers

N° D'ORDRE	RÉSOLUTIONS	ÉTAT D'EXÉCUTION AU 31 DÉCEMBRE 2015
<p style="text-align: center;">1^{ère} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après présentation par le Président Directeur Général de son rapport ; • Après présentation par le Commissaire aux comptes de son rapport ; • Après avoir entendu les explications complémentaires exposées verbalement ; <p>1 • Approuve, les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014 avec un Total net du bilan Actif/Passif de : 12 028 027 380,27DA.</p> <p>Résultat bénéficiaire net de : 738 097 348,86DA.</p> <p>2 • Donne quitus aux membres du Conseil d'Administration pour cet exercice.</p> <p>3 • Mande le conseil d'administration à l'effet de prendre en charge les remarques et les recommandations du commissaire aux comptes, sur les états financiers de l'exercice 2015.</p>	<p style="text-align: center;">APPLIQUÉE</p>

N° D'ORDRE	RÉSOLUTIONS	ÉTAT D'EXÉCUTION AU 31 DÉCEMBRE 2015
<p style="text-align: center;">2^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAÎNE EL AURASSI, Décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2014 d'un montant de 738 097 348,86DA comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réserve légale constituée - Dividendes aux actionnaires 180 000 000,00DA (soit 30DA par action). - Tantièmes aux administrateurs 6 960 000,00DA (soit 08 jetons par administrateur et par présence effective à concurrence de six réunions). - Part des travailleurs 60 000 000,00DA (sont concernés, les travailleurs figurant parmi les effectifs de l'exercice 2014). - Réserves facultatives 450 000 000,00DA - Report à nouveau 41 137 348,86DA 	<p style="text-align: center;">APPLIQUÉE</p>
<p style="text-align: center;">3^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI, -Considérant les résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires N°09 et N°10 du 23 Juin 2014 relative à l'assainissement et à la déglobalisation des immobilisations, -Considérant les résultats des travaux réalisés et portés sur les états financiers de l'exercice 2014, -Considérant les résultats des contrôles exercés par le commissaire aux comptes et consignés dans son rapport sur l'exercice 2014,</p> <p>1 • Prend acte de l'impact de l'opération de retraitement, d'assainissement et de déglobalisation des immobilisations, qui s'élève à 368 990 293,85DA et de sa comptabilisation dans le compte «report à nouveau».</p> <p>2 • Décide de résorber le montant figurant au compte «report à nouveau» pour (531 344 310,73DA) constitué du résultat de l'assainissement des investissements et des différences de soldes liées à l'application du SCF, par son transfert au compte «réserves facultatives».</p>	<p style="text-align: center;">APPLIQUÉE</p>
<p style="text-align: center;">4^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI, sur proposition du Conseil d'Administration, marque son accord à l'effet de prélever du «compte courant associé» un montant de 399 208 468,11DA, pour le porter au compte «autres fonds propres».</p>	<p style="text-align: center;">APPLIQUÉE</p>

N° D'ORDRE	RÉSOLUTIONS	ÉTAT D'EXÉCUTION AU 31 DÉCEMBRE 2015
<p>5^{ème} Résolution</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Considérant les dispositions réglementaires régissant la profession de commissaire aux comptes et notamment le décret N°11-32 du 27 Janvier 2011 relatif à la désignation des commissaires aux comptes; - Considérant l'expiration au 31 Décembre 2014 du deuxième mandat du commissaire aux comptes de la spa EGH CHAÎNE EL-AURASSI exercé par Monsieur EL DJOUZI Aomar ; - Considérant le processus de consultation et de sélection des commissaires aux comptes engagé par le Conseil d'Administration et le résultat auquel a abouti le comité désigné à cet effet; - Considérant la proposition du Conseil d'Administration; <p>L'Assemblée Générale Ordinaire:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 • Décide de nommer Monsieur BOUKORTT Larbi en qualité de commissaire aux comptes de la spa EGH CHAÎNE EL-AURASSI pour un mandat de trois (03) exercices à compter de l'exercice 2015. 2 • Mande le Conseil d'Administration à l'effet de conclure avec le nouveau commissaire aux comptes, conformément aux dispositions légales et réglementaires, un contrat de prestations de services pour la durée de sa désignation. 3 • Fixe la rémunération du commissaire aux comptes, hors frais de débours à 1 200 000,00DA/HT par exercice, libérable selon les dispositions prévues dans le contrat qui sera conclu entre les deux parties. <p>Les frais de débours seront pris en charge conformément aux dispositions du même contrat de prestation de services.</p>	<p>APPLIQUÉE</p>
<p>6^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI arrête le taux de la rémunération de la partie variable de l'exercice 2014 du Cadre Dirigeant Principal et des Cadres Dirigeants de la société, à quatre vingt dix huit (98%) brut, de la rémunération fixe annuelle de base, hors primes et indemnités.</p> <p>La rémunération variable libérée par le Conseil d'Administration, au titre de l'exercice considéré est déductible du montant global à percevoir.</p>	<p>APPLIQUÉE</p>
<p>7^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI mande le Conseil d'Administration à l'effet de régler la note d'honoraire de Monsieur EL DJOUZI Aomar, commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2014.</p>	<p>APPLIQUÉE</p>

N° D'ORDRE	RÉSOLUTIONS	ÉTAT D'EXÉCUTION AU 31 DÉCEMBRE 2015
<p style="text-align: center;">8^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI alloue aux membres du Conseil d'Administration une somme fixée à quinze mille (15 000,00) DA, brut, par administrateur et par réunion du Conseil d'Administration au titre des jetons de présence. Les jetons de présence ne sont dus que pour les présences effectives aux réunions du Conseil d'Administration.</p> <p>Une provision annuelle correspondant au paiement des jetons de présence de six (06) réunions du Conseil d'Administration sera portée aux charges d'exploitation de l'entreprise.</p> <p>Les frais exposés à l'occasion de toutes les réunions du Conseil d'Administration (transport, restauration hébergement, etc.) sont supportés ou remboursés par l'entreprise.</p> <p>A titre exceptionnel, ce nombre peut être dépassé, à charge pour le Conseil d'Administration de donner les justifications nécessaires à l'Assemblée Générale.</p>	<p style="text-align: center;">APPLIQUÉE</p>
<p style="text-align: center;">24</p> <p style="text-align: center;">9^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI, prend acte de l'expiration des mandats d'administrateurs exercés par Messieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • BENADDA Abdelkrim • MERZOUK Mustapha <p>Et</p> <p>Considérant la résolution du Conseil des Participations de l'Etat portant reconfiguration du secteur public touristique ;</p> <p>Décide de proroger leur mandat jusqu'à aboutissement de la reconfiguration décidée par le Conseil des Participations de l'Etat.</p>	<p style="text-align: center;">APPLIQUÉE</p>
<p style="text-align: center;">10^{ème} Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'accomplir les formalités légales et réglementaires, notamment le dépôt dans un délai de 30 jours des comptes sociaux et du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire au centre National du Registre de Commerce, chargé des publicités réglementaires obligatoires.</p>	<p style="text-align: center;">APPLIQUÉE</p>

BILAN D'APPLICATION DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

En exécution de la première résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire, le gestionnaire salarié principal a rendu destinataire, à la suite de l'Assemblée Générale, l'équipe dirigeante d'un exemplaire du rapport du commissaire aux comptes, portant sur sa mission légale de vérification et de certification des comptes de l'exercice **2014**, accompagné d'un exemplaire du rapport de gestion du conseil d'administration, et ce, à l'effet de prendre en charge sur l'exercice **2015**,

chacun en ce qui le concerne, les observations et les recommandations contenues dans le rapport du commissaire aux comptes.

L'ensemble des résolutions objets de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le **23 Juin 2015** ont été mises en œuvre par le Conseil d'Administration, durant le premier semestre **2015**.

2-1 LES PROCÉDURES DE GESTION

Sur ce point, il convient de rappeler, que l'EGH Chaîne El-Aurassi, dispose d'un manuel de procédures de gestion valide à l'époque, conséquemment à l'acquisition d'un logiciel hôtelier dit «OPERA», applicable avant le rattachement des unités du Sud et étendue à toute l'activité hébergement.

Un second logiciel a été également acquis, il s'agit du «Sales and Catering» applicable pour la gestion de l'activité commerciale.

Par ailleurs, l'entrée en application dès **Janvier 2010**, du nouveau Système Comptable Financier, a conduit les entreprises, dans leur ensemble à actualiser et

réadapter leur procédure de gestion au nouveau système, qui a pour avantage d'impliquer dans son application, toutes les structures de l'entreprise.

Dans le cadre de l'accompagnement de l'entreprise dans la mise en place du Système Comptable Financier, la mission d'adaptation des procédures été confiée au Cabinet d'Expertise BENHAMMOU.

Un avant projet a été établi et soumis à l'appréciation des responsables des structures concernées pour examen et validation, reprenant aussi les aspects comptables. Cette actualisation des procédures de gestion est toujours d'actualité.

2-2 L'AUDIT INTERNE

L'audit interne mise en place à l'échelle de l'entreprise en l'an **2000**, coïncidant avec l'ouverture du capital de la société et son introduction à la bourse des valeurs d'Alger.

Cette structure a connu un turnover depuis sa mise en place sur le plan organisationnel, pour des raisons de rémunération, dont le niveau, comparativement à d'autres entreprises était jugé assez faible.

A la suite des résolutions prises dans ce cadre par l'Assemblée Générale Ordinaire, l'entreprise a engagé une action de recrutement d'un personnel qualifié, à même de prendre en charge la mission d'audit, des insertions menées à travers les principaux quotidiens nationaux n'ont pu aboutir aux recrutements envisagés, au motif, rémunération non attrayante.

A la faveur d'un nouveau système de rémunération applicable depuis le deuxième semestre **2014**, l'action de recrutement a été relancée et concrétisée par le recrutement de trois **(03) éléments**, dont le responsable de la cellule.

Cette cellule a procédé dans le cadre de sa mission, durant l'exercice **2015**, à l'élaboration de la procédure d'audit interne et de la charte d'audit adoptées par le conseil d'administration en sa séance du **28 Décembre 2015**. Elle a également à l'issue de la même séance soumis à l'adoption du conseil d'administration, le programme annuel d'audit, pour la période **2015-2016**.

En exécution de ce programme annuel, deux missions ont été effectuées sur les unités Rym de Béni-Abbès et Mehri d'Ouargla, sanctionnées toutes deux, par un rapport de mission, reprenant un état des lieux, des observations, voire des insuffisances et des recommandations, à prendre en charge par chacune des entités, avant la clôture de l'exercice **2015**.

En sus de ces missions incombant à la cellule d'audit, celle-ci a été mise à contribution, dans l'élaboration de la procédure de passation des marchés adoptée par le conseil d'administration, en sa séance du **05 Novembre 2015**.

2-3 LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'HÔTEL EL-AURASSI

Il convient de rappeler, que le programme de rénovation et de mise à niveau de l'hôtel El-Aurassi aux standards internationaux, lancé en **Novembre 2009** s'est achevé partiellement le **04 Mars 2012**, les premières réceptions provisoires sont intervenues en **Février 2012**.

D'autres réceptions provisoires ont été réalisées depuis, portant sur l'avenant principal **N°1** du **17 Mai 2009**, ainsi que les autres avenants qui ce sont succédés, y compris l'avenant **N°9**, dont la réception provisoire a été entreprise, au courant du second semestre **2015**.

Les réceptions provisoires ont donné lieu à constatation de réserves à lever par l'Entrepreneur Général, le Groupement KEF (Turquie).

Ces levées de réserves se poursuivent jusqu'à l'heure actuelle et s'étendront au **30 Avril 2016**, date limite de prononciation de la réception définitive des travaux et de l'établissement et la validation du décompte général définitif, portant sur l'opération de réhabilitation de l'hôtel El-Aurassi.

En termes de paiements, le cout de l'opération de rénovation de l'hôtel El-Aurassi s'est élevé à **77 Millions €**, y compris les avenants **N°10** et **N°4** conclus respectivement, avec le Groupement KEF et le bureau d'études IMM.

L'opération de rénovation dans son ensemble a été financée par un crédit bancaire à hauteur d'un montant de **54 Millions €**, à travers quatre **(04) conventions** de crédits, la différence d'un montant de **23 Millions €**, est financée sur les fonds propres de l'entreprise.

La contrevaieur dinars de cette opération est de **7747,4 Millions de DA** dont **2 314,2 Millions de DA** financés sur les fonds propres de l'entreprise.

Les échéances au nombre de trois **(03)** réglées à la date du **31-12-2015** s'élèvent à **1 087,7 Millions de DA**.

En ce qui concerne les autres sous traitants, il s'agit de la société MEDIATONE (Belgique) et la société ELECTROLUX PROFESSIONNEL (France), chargées respectivement de la fourniture et l'installation des équipements d'audio visuel de la salle de conférences, salles de commissions et de la fourniture des téléviseurs type hôtels dans les chambres, ainsi que la fourniture et l'installation des équipement de cuisine et de froid, dont les réceptions provisoires sont intervenues également en **2012**.

Ces sous traitants ont été tenus à la même obligation contractuelle, sachant la prononciation de la réception définitive pour les sous traitants est intervenue en **Décembre 2014**.

2-2 LES IMMOBILISATIONS EN COURS RELATIVES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'UNITÉ HÔTELIÈRE EL-AURASSI

D'un montant de **722,0 Millions de DA** au **1^{er} Janvier 2015**, ces immobilisations en cours avaient fait l'objet de réserves émises par le commissaire aux comptes.

A cet effet, une opération d'assainissement, de retraitement suivi d'une déglobalisation avaient été entrepris à fin **2014**, sur ce compte d'immobilisation.

Une ventilation temporaire avait été opérée à fin **2013**, vers les comptes d'immobilisations appropriés, pour les besoins de la détermination des annuités d'amortissements. Cette déglobalisation a porté sur un montant de **6 693,7 Millions de DA**.

La partie restante a été traitée sur l'exercice **2014**, conformément à une résolution du conseil d'administration, et en exécution d'une résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH Chaîne El-Aurassi.

Dans le cadre de l'assainissement des comptes d'immobilisations, une consultation restreinte a été lancée le **7 Juillet 2014**, en direction de cinq **(05) cabinets** d'expertise comptable, à l'appui d'un cahier de charge reprenant l'objet de la mission, qui consiste pour l'essentiel de retraiter et d'assainir les comptes d'immobilisation ouverts à titre temporaire de l'entité El-Aurassi.

Cette mission a été également étendue à la mise en œuvre de la méthode de l'approche par composant et à la détermination des durées d'utilité.

La mission a été confiée, conformément à la réglementation en vigueur, au cabinet d'expertise comptable ZERROUKI Djamel

Un contrat a été signé avec le cabinet le **26 Octobre 2014**. La mission devait prendre fin le **31 Mars 2015**, par la remise d'un rapport final. Cette mission a été prorogée de trente jours, à la demande du cabinet ZERROUKI Djamel.

Elle a été sanctionnée par la remise de cinq **(05) rapports** d'étape, la remise du rapport provisoire, compte tenu des difficultés rencontrées, est intervenue le **28 Mai 2015**.

Quant au rapport final, il a été présenté à l'entreprise le **22 Juillet 2015**. Des observations ont été émises sur son contenu et sur certains aspects, touchant aux durées d'utilités des accessoires de sanitaires des salles de bain, aux corrections apportées sur les lots des niveaux D et E, ainsi que ceux concernant le lot des divers et les zones non rénovées.

La prise en charge des observations émises a fait l'objet d'un rapport complémentaire demandé par l'entreprise. Il a été fourni le **23 Mars 2016**.

L'impact net lié au retraitement et à l'assainissement des observations sus visées est de **22,3 Millions de DA** avec un impôt différé de **6,7 Millions de DA**. Les investissements en cours à fin **2015** s'élèvent à **160,1 Millions de DA**.

2-5 LE PROGRAMME DE MODERNISATION DES UNITÉS DU SUD

Le programme de réhabilitation et de modernisation des établissements du secteur hôtelier et touristique relevant de la SGP Gestour, a été décidé par les pouvoirs publics, par voie de résolutions prises en **Mars et Septembre 2011**. Ce programme financé par le trésor public et le Crédit Populaire d'Algérie à hauteur d'une enveloppe globale de **70 Milliards de DA**, au taux bonifié de **3,5%**, avec un différé de sept **(07) années**.

Le montant de l'enveloppe octroyée pour le financement des trois unités du sud relevant de l'EGH Chaîne El-Aurassi s'élève à **1 938,2 Millions de DA**, réparti comme suit :

- Unité Boustène de Ménéa **563,6 Millions de DA**
- Unité Mehri d'Ouargla **744,6 Millions de DA**
- Unité Rym de béni-abbès **630,0 Millions de DA**

Pour l'unité Boustène de Ménéa, les travaux de modernisation ont été lancés en **Juin 2013**, le cout engagé à la date du **31 Décembre 2015** s'élève à **530,5 Millions de DA**, sur un montant de **859,5 Millions de DA**.

Les frais d'études et de suivi des travaux de réhabilitation et de modernisation de l'unité Boustène, réglés au bureau d'études BET Hachichi Lyes, à la date du **31-12-2015** s'élèvent à **46,3 Millions de DA**.

Le délai contractuel de fin des travaux, fixé à fin **Février 2015**, a été porté au **30 Novembre 2015**, à la suite de la conclusion de trois avenants.

Pour l'unité Mehri d'Ouargla, les travaux de modernisation ont porté dans une première phase sur la reprise des désordres relevés, à l'appui d'une expertise diligentée par l'EGH Chaîne El-Aurassi, sur l'aile rénovée, réalisée en concours définitif, par la Wilaya d'Ouargla.

A ces travaux s'ajoutent le matériel, mobilier et le rééquipement de l'aile rénovée.

A la date du **31-12-2015**, cinq **(05) lots** ont été attribués et réalisés pour un montant global de **360,2 Millions de DA**. Il s'agit des lots aménagements, courants forts et faibles, la climatisation, les cuisines et le mobilier.

Les frais d'études réglés sur ce projet au BET Hachichi Lyes s'élèvent à **28,4 Millions de DA** sur une enveloppe de **32 Millions** affectée au projet.

En ce qui concerne l'unité Rym De Béni-Abbès, le cahier de charge a été élaboré, l'avis d'appel d'offres engagé, l'ouverture des plis est intervenue en **Décembre 2014**.

La commission d'analyse et d'évaluation des offres a retenu neuf **(09) plis**, auquel, il a été demandé un complément d'information, à fournir au plus tard pour le **30 Avril 2015**.

Cette opération a été concrétisée, par la signature d'un contrat le **31 Janvier 2016**, entre le Maître de l'Ouvrage et la société VIAMEC CONSTRUCAO E GESTAO IMOBILIARIA LDA, pour un montant de **8 594 017,14€**.

Par ailleurs, le cout engagé au titre des études à la date du **31 Décembre 2015** est de **19 Millions de DA**.

2-6 EVALUATION DU PROCESSUS D'APPLICATION DU SYSTÈME COMPTABLE FINANCIER

Dans le cadre des dispositions de la loi **N°07-11** du **25 Novembre 2007**, portant Système Comptable Financier et des textes réglementaires d'application, notamment l'arrêté du **26 Juillet 2008**, fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers, la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes et l'instruction **N°2** du **29 Octobre 2009**, portant première application du système comptable financier, ainsi que les notes méthodologiques émanant du conseil national de la comptabilité, dont la note méthodologique **N°1**, ont permis d'élucider les textes légaux et réglementaires, pour la bonne réussite de l'opération de passage vers le nouveau référentiel.

En application des textes susvisés, l'entreprise s'était attaché les services d'un cabinet d'expertise comptable à l'effet de l'accompagner pour le passage du PCN vers le SCF, en y intégrant, les trois unités du sud rattachées à l'entreprise depuis le **1^{er} Janvier 2010**.

Sur ce, l'entreprise avait mis en œuvre dès **Janvier 2010**, un certain nombre de concepts et de règles

éditées par le nouveau référentiel. Les autres concepts ont été progressivement mis en œuvre.

En **2013**, l'entreprise a uniformisé à l'échelle de la chaîne El-Aurassi, le logiciel applicable sur le plan comptable, elle dispose depuis, d'une application pilotée de SAGE France, qui permet une édition automatique de la liasse fiscale et des états financiers prévus par le Système Comptable Financier.

Il s'agit d'un logiciel assorti d'un engagement de son éditeur, en l'occurrence SAGE France, et ce, dans le strict respect des dispositions réglementaires contenues dans le décret exécutif **N°09-110** du **07 Avril 2009**, fixant les conditions et les modalités de tenue de la comptabilité, au moyen de systèmes informatiques.

En **2014**, ont été mises en place, par voie de résolutions du conseil d'administration, les durées d'utilités et la méthode de l'approche par composants, suivies par une réadaptation, à ce nouveau référentiel, de l'organisation et des procédures de gestion en place.

3

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composante actuelle du conseil d'administration, telle qu'elle résulte des résolutions des différentes Assemblées Générales tenues en sessions ordinaires et Extraordinaires, s'établit comme suit :

PRÉSIDENT

Monsieur LAMRI Abdelkader

ADMINISTRATEURS

Messieurs :

- **MERZOUK** Mustapha
- **DJAFRI** Abdelkrim
- **OURAK** Mohamed
- **DJOUDI** Kamel
- **BENADDA** Abdelkrim
- **MEGRAD** Mohamed
- **BENAISSA** Hamoud
- **HACIANE** Mohamed
- **ABI** Amar

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur BOUKORTT Larbi

3-1 LISTE NOMINATIVE DES CADRES DIRIGEANTS DE LA SPA EGH EL-AURASSI

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

- **LAMRI** Abdelkader,

DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

- **KERBOUB** Houcine,

DIRECTEUR DE L'HÉBERGEMENT

- **BENHALLA** Mahfoud

DIRECTEUR COMMERCIAL, EN CHARGE DE L'ACTIVITÉ RESTAURATION

- **SAHRAOUI** Abdelghani

DIRECTEUR DES APPROVISIONNEMENTS

- **MESSAILI** Hachemi

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES MOYENS

- **DJEMMAA** Ali

DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS ET DE LA MAINTENANCE

- **BOUTEBBA** Abdelkader

Le conseil d'administration de l'entreprise a tenu au titre de l'exercice **2015**, huit **(08) séances** au cours desquelles, il a eu à traiter un certain nombre de dossiers et à formuler des recommandations, en matière de gestion.

Ces dossiers ont porté sur les points ci-après :

1 • Examen de la situation des provisions à constituer à l'échelle de la chaîne El-Aurassi, au titre de l'exercice clos au **31-12-2014**, sur les créances clients et les stocks de marchandises, matières et fournitures.

2 • Examen du rapport final établi par le cabinet d'expertise comptable ZERROUKI Djamel, portant sur la mission d'assainissement, de retraitement et de déglobalisation des immobilisations de l'entité El-Aurassi.

3 • Examen du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'EGH Chaîne El-Aurassi arrêtés au **31-12-2014**.

4 • Examen du bilan social de l'exercice **2014**.

5 • Examen du projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH Chaîne El-Aurassi.

6 • Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH Chaîne El-Aurassi, appelée à statuer sur le rapport du conseil d'administration et les états financiers au titre de l'exercice clos au **31-12-2014**.

7 • Examen du dossier relatif à la présélection de commissaires aux comptes au titre de la mission légale

de vérification et de certification des comptes de l'EGH Chaîne El-Aurassi, pour les exercices **2015-2016** et **2017**.

8 • Examen du rapport de gestion du conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au titre du premier semestre **2015**.

9 • Examen du budget d'exploitation et d'investissements pour l'année **2016**.

10 • Examen du dossier portant sur la sélection du soumissionnaire à retenir pour la rénovation et la modernisation de l'hôtel Rym de Béni-Abbés.

11 • Examen de la procédure de passation des marchés de l'entreprise.

12 • Communication de Monsieur Le président du Conseil d'Administration portant sur le rapport de contrôle de la cour des comptes sur l'opération de rénovation de l'hôtel El-Aurassi.

13 • Examen du projet de réponse au rapport de contrôle de la cour des comptes portant sur l'opération de rénovation de l'hôtel El-Aurassi.

14 • Examen de la procédure et de la charte d'audit interne

15 • Examen du programme annuel d'audit.

3-2 FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2015

L'activité de l'exercice **2015** et son évolution sont parfaitement relatées, à travers quelques indicateurs de gestion, tels que présentés ci-après :

• LE CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL :	-6,6%
• LE CHIFFRE D'AFFAIRES CHAMBRE :	-8,3%
• LE CHIFFRE D'AFFAIRES RESTAURANTS :	-5,5%
• COTATION DU COURS DU TITRE EL AURASSI :	480,00DA
• VALEUR AJOUTÉE :	-7,5%
• LE RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE :	-17,5%

L'exercice **2015** a été marqué par :

- la poursuite des travaux de modernisation de l'unité hôtelière El-Boustène de Ménéa et le rallongement du délai de réalisation, par voie d'avenants, avec un achèvement des travaux attendu pour la fin du mois d'**Avril 2016**.
- la poursuite des travaux portant sur la reprise des désordres des travaux de l'unité hôtelière Mehri d'Ouargla et le rallongement du délai de réalisation, avec un achèvement des travaux attendu pour la première quinzaine du mois d'**Avril 2016**.
- L'attribution définitive d'un marché à une entreprise étrangère portant sur les travaux de réhabilitation et de modernisation de l'unité hôtelière Rym de Béni-Abbés (W. de Béchar).
- La réception le **17 Novembre 2015** du rapport de contrôle de la cour des comptes, portant sur l'opération de rénovation de l'hôtel El-Aurassi et la réponse donnée à ce rapport, par l'entreprise, en date du **30 Décembre 2015**.

A l'issue des séances tenues par le conseil d'administration au titre de l'exercice **2015**, l'ensemble des résolutions votées et des remarques formulées ont été prises en charge par l'entreprise.

4

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

4-1 EXAMEN DES COMPTES DU BILAN ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Au **31 Décembre 2015**, le bilan cumulé totalise en actifs et passifs courants et non courants, un montant net de **12 022 764 872,22DA** contre **12 028 027 380,27DA** à fin **2014**. La baisse est de l'ordre de **0,04%**.

4-1-1 L'ACTIF

Il convient de noter, que le Système Comptable Financier consacré par la loi **N°07-11** du **25 Novembre 2007** et les textes subséquents pris en la matière, ont introduit de nouveaux concepts, s'inspirant des normes internationales IAS/IFRS.

Ainsi, les actifs sont constitués de ressources contrôlées par l'entité du fait d'événements passés, destinés à procurer à l'entité des avantages économiques futurs.

En effet, le contrôle d'un actif correspond au pouvoir d'obtenir les avantages économiques futurs procurés par cet actif.

Il est dans ce cadre distingué deux types d'actifs :

Les actifs non courants, sont ceux destinés à servir de façon durable l'activité de l'entité.

Sont classés dans cette catégorie, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immobilisations en cours,

les immobilisations financières et l'écart d'acquisition ou Good Will.

Les actifs courants sont ceux qui, en raison de leur destination ou de leur nature n'ont pas cette vocation de durabilité.

Sont classés dans cette catégorie, les stocks et les encours, les créances, les emplois assimilés et les disponibilités et assimilés.

Avec la mise en place du Système Comptable Financier, l'entreprise avait retenu et maintien pour cet exercice, dans l'esprit évidemment des dispositions légales, la valeur historique pour la valorisation de l'ensemble de ses immobilisations. Comme elle maintient aussi le système linéaire pour la détermination des annuités d'amortissements.

Le recours à la méthode de l'approche par composants pour les immobilisations, utilisées initialement par

l'entreprise, d'une manière partielle pour la seule rubrique bâtiments, et cela avant même la mise en place du nouveau Système Comptable Financier.

Cette approche par composants s'est étendue progressivement aux autres catégories d'immobilisations au titre de la clôture des comptes à la date du **31-12-2015**.

Les durées d'utilité ont été également traitées et

adoptées par le conseil d'administration avant la clôture des comptes de l'exercice **2015**.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'en exécution des dispositions contenues dans la loi de finances complémentaire pour **2009**, l'entreprise par résolution du conseil d'administration avait retenu le principe d'inscrire en charge d'exploitation, tout en assurant un suivi sur le plan physique, les immobilisations dont les prix unitaires sont inférieurs ou égaux à **30 000,00DA**.

4-1-1-1 LES ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des immobilisations cumulées inscrite au bilan au **31 Décembre 2015**, s'élève à **13 204 785 823,11DA**.

Il s'agit de biens durables destinés au renouvellement et à l'accroissement de la capacité de production.

Ce montant se décompose comme suit :

• IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 746 816,31 DA
• TERRAINS	543 853 597,50 DA
• BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS	6 264 236 596,90 DA
• AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 935 432 221,43 DA
• IMMOBILISATIONS EN CONCESSION	984 059,95 DA
• IMMOBILISATIONS EN COURS	1 078 621 047,36 DA
• EQUIPEMENTS NEUFS EN STOCK	62 036 536,23 DA
• IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	179 364 890,13 DA
- AUTRES PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES	22 625 000,00 DA
- AUTRES TITRES IMMOBILISÉS	-
- PRÊTS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS	156 739 890,13 DA
• IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF	89 510 057,30 DA

Par rapport à l'exercice **2014**, la variation est de **655 330 002,51DA**, marquée principalement par le retraitement et l'assainissement du compte d'immobilisations en cours de l'unité El-Aurassi et l'incorporation des opérations de réhabilitation et de modernisation des entités du sud, dans la rubrique immobilisations en cours, à l'échelle de la chaîne El-Aurassi, pour un montant de **918,5 Millions de DA**.

Ce montant est ventilé par entité comme suit :

Unité Rym	17,8 Millions de DA
Unité El-Boustène	609,4 Millions de DA
Unité Mehri	291,3 Millions de DA

A cela s'ajoute les acquisitions réalisées par l'entité El-Aurassi, durant l'exercice considéré pour à un montant de **26 643 375,60DA**.

Les acquisitions d'équipements se résument pour l'essentiel à :

DÉSIGNATION	MONTANTS	TAUX
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Installation de luminaires d'éclairage, redresseur et stabilisateur de courant, détecteurs de fumée, bornes escamotables et feux de signalisation, turbines pour CTA, ventilo-convecteurs, serrures magnétiques, mannequin, presse pneumatique, table à repasser, étiqueteuse, emballeuse, table à détacher, combiné de test de ligne téléphonique.	15 150 831,05DA	56,9%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES Climatisation split système, nettoyeur haute pression, presse agrumes, robot nettoyeur, épilucheuse, armoire à deux portes, bahut à portes coulissantes, bureaux, caissons mobiles, fauteuils, photocopieurs, onduleur, imprimantes, véhicule de tourisme, containers.	8 004 083,53DA	30,0%
EQUIPEMENTS NEUFS EN STOCK Détecteurs de fumée, ballon d'eau chaude, circulateurs, ventilo-convecteurs	3 488 461,02DA	13,1%
TOTAL	26 643 375,60	100%

Les inventaires physiques des investissements entrepris à la clôture de l'exercice **2015** ont décelés un écart négatif, au demeurant insignifiant, au regard du volume des investissements, il est de **9 254 905,48DA**, dont une part importante a trait aux

travaux de démantèlements opérés sur les espaces du niveau A, réaménagement de l'agence CPA et de l'agence Air France, démantèlements non appuyés de procès verbaux de dépose, en guise de justification du désinvestissement.

4-1-1-2 LES STOCKS

Les stocks sont valorisés au cout unitaire moyen pondéré, mode de valorisation applicable à l'aire du Plan Comptable National. Ce mode de valorisation est toujours utilisé par l'entreprise depuis la mise en place du Système Comptable Financier.

La valeur brute des stocks inscrite au bilan, s'élève à
Ce stock est ventilé comme suit :

859 628 228,94DA

MARCHANDISES	=	8 329 426,16DA
• Boissons alcoolisées	=	7 600 352,16DA
• Boissons non alcoolisées	=	729 074,00DA
MATIÈRES ET FOURNITURES	=	750 825 739,34DA
• Denrées périssables	=	5 079 081,00DA
• Denrées stockables	=	7 092 155,23DA
• Droguerie	=	2 895 279,27DA
• Produits d'accueil	=	10 334 724,23DA
• Pièces de rechange automobile	=	645 386,52DA
• Matériel électrique	=	23 855 648,62DA
• Matériel de plomberie	=	6 157 997,38DA
• Pièces de rechange électroniques	=	1 726 691,51DA
• Pièces de rechange chauffage/climatisation	=	35 136 774,44DA
• Froid/électroménager/buanderie	=	61 616 019,47DA
• Aspirateurs	=	1 202 095,00DA
• Ascenseurs	=	1 887 044,57DA
• Fournitures de bureau et imprimés	=	2 349 722,26DA
• Autres matériels d'exploitation	=	45 301 645,53DA
• Verrerie, vaisselle	=	98 243 235,93DA
• Linge éponge et restaurant	=	185 890 229,45DA
• Habillement	=	8 103 561,21DA
• Autres matières et fournitures	=	253 308 447,72DA
STOCKS À L'EXTÉRIEUR	=	100 473 063,44DA

La valeur des stocks est globalement en hausse par rapport à l'exercice **2014**, elle est de plus **23,0%**, soit un montant de **160 928 049,86DA**.

Cette variation des stocks s'explique par les acquisitions réalisées durant l'exercice, pour le compte des unités du sud, dont une partie figure en stocks à l'extérieur à hauteur d'un montant de **100,5 Millions de DA**. Il s'agit notamment du linge, de la verrerie, de la vaisselle et des autres matériels d'exploitation.

L'entreprise continuera à poursuivre au titre de l'année **2016**, les assainissements de certaines

catégories de stocks qui font apparaître des écarts entre la situation physique et la situation comptable.

Les écarts relevés à fin **2015**, tous types de stocks confondus se chiffrent globalement à un écart négatif de **127 849 300,70DA**.

Pour l'assainissement de ces écarts, une opération inventaire systématisée à tous les stocks concernés par les écarts est à entreprendre avant la fin Juin **2016**, en prévision de la clôture des comptes du premier semestre **2016**.

4-1-1-3 LES CRÉANCES & EMPLOIS ASSIMILÉS

La masse brute cumulée des créances et emplois assimilés inscrite au bilan s'élève à **2 958 249 175,75DA**, enregistrant, une très légère baisse de l'ordre de **0,7%**.

Ces créances s'établissent comme suit :

• Créances & emplois assimilés dont :	1 351 388 306,18DA
- Clients et Comptes rattachés :	591 964 561,98DA
- Autres Débiteurs :	539 185 522,65DA
- Impôts et assimilés :	220 238 221,55DA
• Disponibilités et assimilés :	1 606 860 869,57DA
- Trésorerie	1 606 860 869,57DA

La fluctuation des créances et emplois assimilés a touché les comptes ci-après :

DÉSIGNATION	MONTANTS BRUTS	ECARTS EN %
CLIENTS	+2 846 881,53	+0,5
AUTRES DÉBITEURS	+31 327 972,62	+6,2
IMPÔTS ET ASSIMILÉS	+73 607 912,41	+50,2
AUTRES ACTIFS COURANTS	-	-
TRÉSORERIE	-131 233 079,20	-7,6
TOTAL	-23 450 312,64	-0,8

Les fluctuations les plus significatives portent sur quatre **(04) comptes** principaux, à savoir :

UN • CLIENTS ET ASSIMILÉS :

Le portefeuille clients, principalement celui de l'unité hôtelière El-Aurassi, requiert une attention toute particulière, sachant qu'il représente une part importante du volume des créances à l'échelle de la chaîne. Il correspond à **94,3%** du volume global des créances.

Ce portefeuille client accuse globalement à fin **Décembre 2015**, une très légère hausse de **0,5%**, qui s'explique par un accroissement du volume du chiffre d'affaires réalisé à terme, principalement au niveau de l'entité El-Aurassi, et ce, indépendamment des gros efforts réalisés, en matière de recouvrement des créances.

DEUX • AUTRES DÉBITEURS :

Ce poste recouvre le solde du compte courant associés, reprenant l'ensemble des versements effectués sur le plan conventionnel en faveur du CPA, en sa qualité de chef de file, au titre des dividendes à payer de **1999** à **2014**, et ce, depuis la date de l'introduction de l'entreprise à la bourse d'Alger et la cotation du titre El-Aurassi.

TROIS • IMPÔTS ET ASSIMILÉS :

Il représente principalement les acomptes provisionnels en matière d'impôts sur les bénéfices des sociétés, payables à des périodicités fixées par la loi, par voie de déclaration mensuelle, selon modèle dit **G50**.

Ce compte abrite toujours un précompte, en matière d'impôts sur les bénéfices des sociétés d'un montant de **94,8 Millions de DA**, pour lequel les services de la Direction des Grandes Entreprises ont été saisis par une multitude de courriers, sollicitant le remboursement dudit montant. Ce dossier est actuellement en cours de régularisation par les services, de la Direction des Grandes Entreprises.

4-1-2 PASSIF

Le Système Comptable Financier a aussi introduit de nouveaux concepts pour le passif du bilan. Ce passif est désormais constitué des obligations actuelles de l'entité résultant d'événements passés, dont l'extinction se traduira pour l'entité, par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Le passif est dit courant, lorsqu'il est attendu qu'il soit réglé dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou il doit être payé dans les douze **(12) mois** qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

QUATRE • TRÉSORERIE :

La trésorerie a connu à fin **2015**, une légère baisse de son niveau, comparativement à la situation qui a prévalu à fin **2014**, il est de moins **7,6%**, pour atteindre un volume de **1 606,9 Millions de DA**. Indépendamment de cette légère fluctuation, le niveau de la trésorerie s'explique par les efforts enregistrés en matière de recouvrement de créances.

Tous les autres passifs sont classés, en tant que passifs non courants.

Il existe évidemment une exception à cette règle, qui vise les passifs à long terme portant sur les intérêts classés en passifs non courants, même si leur règlement doit intervenir dans les douze **(12) mois** suivant la date de clôture de l'exercice.

4-1-2-1 CAPITAUX PROPRES

D'un montant de **3 936 167 895,59DA** à fin **2014**, ils se chiffrent au **31 Décembre 2015** à **4 603 745 255,09DA**, soit une variation positive de **17,0%**.

Cette variation résulte de la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH Chaîne El-Aurassi tenue le **23 Juin 2015**. Elle intègre le résultat net de l'exercice, qui est en très légère diminution, soit moins **0,8%**, comparativement à celui enregistré à fin **2014**.

Ces capitaux propres s'établissent comme suit :

46

• CAPITAL ÉMIS :	1 500 000 000,00DA
• PRIMES ET RÉSERVES :	2 163 602 621,01DA
• RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE :	609 333 773,22DA
• AUTRES CAPITAUX PROPRES, REPORT À NOUVEAU :	330 808 860,86DA
SOIT, UN TOTAL DE	4 603 745 255,09DA

4-1-2-2 LES PASSIFS NON COURANTS

D'un montant de **6 114 121 846,37DA**. Il s'agit d'un endettement envers des tiers, il est constitué de :

• Emprunt CPA «Patrimoine»	143 941 171,61DA
• Emprunt CPA «Rénovation»	4 712 738 122,51DA
• Emprunt Trésor «Rénovation»	585 962 634,72DA
• Autres emprunts et dettes assimilées	6 995 200,00DA
• Dépôts et cautionnements reçus	21 756 881,98DA
• Autres subventions	230 759 119,22DA
• Autres dettes non courantes	984 059,95DA
• Impôts différés passifs	21 905 526,55DA
• Provisions & produits constatés d'avance	389 079 129,83DA

Les passifs non courants sont constitués principalement de trois **(03) emprunts** principaux, dont deux contractés auprès du Crédit Populaire d'Algérie, le premier pour solde de l'endettement existant à l'époque vis-à-vis des services des domaines, en régularisation du patrimoine immobilier, le second constitué de quatre conventions de crédits porte sur le financement de l'opération de rénovation de l'hôtel El-Aurassi.

Il reprend les différentes mobilisations de crédits effectuées à la demande de l'EGH Chaîne El-Aurassi.

Le troisième emprunt contracté auprès du trésor public pour un montant initial de **438 910 111,00DA**, libérable par tranches, sur présentation de pièces justificatives.

Cette enveloppe initiale a été augmentée par voie d'avenant pour la porter à **1 308,3 Millions de DA**, destinée à financer les opérations de réhabilitations et de modernisation des unités du Sud, principalement les unités Boustène de Ménéa et Rym de Béni-Abbès.

L'emprunt octroyé est rémunéré au taux bonifié de **3,5%** l'an, au lieu d'un taux bonifié de **1%** prévu initialement, selon convention de crédit.

4-1-2-3 LES PASSIFS COURANTS

D'un montant de **1 304 897 770,76DA**, il se décompose et s'analyse comme suit :

• FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	158 648 325,04DA
• IMPÔTS	166 450 101,50DA
• AUTRES DETTES	963 098 117,23DA
• TRÉSORERIE PASSIF	16 701 226,99DA
TOTAL	1 304 897 770,76DA

UN • FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHÉS :

D'un montant de **158,6 Millions de DA**, ce poste abrite principalement l'endettement à court terme de l'unité hôtelière El-Aurassi, vis-à-vis de divers fournisseurs d'immobilisations, en relation avec les opérations engagées et notamment dans le cadre de la rénovation de l'entité El-Aurassi.

DEUX • IMPÔTS :

D'un montant de **166,5 Millions de DA**, il s'agit des impôts et taxes sur le chiffre d'affaires, telles que, la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe de séjours perçus pour le compte de l'Etat, ainsi que les autres types de taxes (taxe foncière, timbres de quittances, impôt sur les bénéfices des sociétés, etc.).

TROIS • AUTRES DETTES :

Cette rubrique recouvre le solde du compte courant associés, en termes d'endettements vis-à-vis de l'actionnaire principal, en l'occurrence la SGP Gestour, dont le montant s'élève à **227,2 Millions de DA**.

Le solde restant porte sur les dividendes revenant aux actionnaires, petits porteurs et institutionnels.

QUATRE • TRÉSORERIE PASSIF :

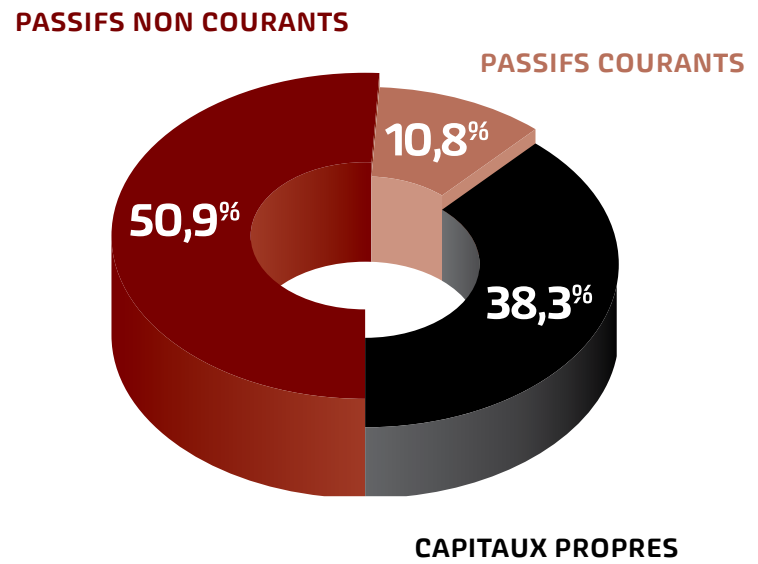
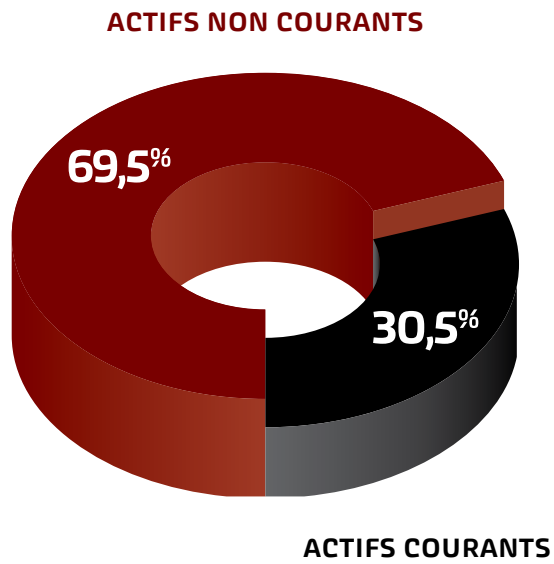
Le solde de la trésorerie figurant au passif d'un montant de **16,7 Millions de DA** est représenté pour l'entité El-Aurassi par un montant de **16,2 Millions de DA**, correspondant à des commissions dues sur les dividendes payés aux actionnaires petits porteurs et institutionnels, par les banques publiques de la place à l'appui d'une convention.

4-2 PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE NORMALISÉE DU BILAN (EN KDA)

ACTIFS NON COURANTS	8 354 052,6	CAPITAUX PROPRES	4 603 745,3
Immobilisations incorporelles	3 006,8	Capital social	1 500 000,0
Immobilisations corporelles	7 170 852,8	Primes et réserves	2 163 602,6
Immobilisations en cours	1 078 621,0		
Immobilisations financières	12 061,9	Autres capitaux propres	399 208,5
Impôts différés actif	89 510,1		
ACTIFS COURANTS	3 668 712,3	Report à nouveau	-68 399,6
Stocks	825 424,5	Résultat de l'exercice	609 333,8
Créances	1 242 684,1		
Disponibilités	1 600 603,7	PASSIFS NON COURANTS	6 114 121,8
		Dont emprunts & dettes financières	6 114 121,8
		PASSIFS COURANTS	1 304 897,8
		Fournisseurs comptes rattachés	158 648,3
		Impôts	166 450,1
		Autres dettes	963 098,1
		Trésorerie Passif	16 701,3
TOTAUX	12 022 764,9	TOTAUX	12 022 764,9

NB : Il s'agit de valeurs nettes comptables, déduction faite des amortissements, des provisions et des pertes de valeurs.

La structure du bilan exprimée en valeur relative, se présente comme suit :



4-3 LES RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE

Ces ratios sont au nombre de quatre (04) et permettent de mesurer :

- L'équilibre structurel actif et passif
- L'indépendance financière
- La structure de l'actif
- La solvabilité

4-3-1 RATIO DE FINANCEMENT PERMANENT

$$R1 = \frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{ACTIF IMMOBILISÉ}}$$

51

DÉSIGNATION	2013	2014	2015
R1	1,1	1,2	1,3

Ce ratio doit être supérieur à 1. Dans notre cas, Il traduit la présence d'un fonds de roulement positif.

4-3-2 RATIO D'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

$$R2/1 = \frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$$

DÉSIGNATION	2013	2014	2015
R2/1	0,35	0,38	0,43

Ce ratio exprime le degré d'indépendance de l'entreprise vis à vis de ses créanciers permanents. Il doit être supérieur à **0,50**.

En **2015**, la faiblesse du ratio traduit parfaitement le degré d'indépendance, en raison du volume d'endettement contracté auprès de la banque et du trésor public, à l'effet de financer le programme de rénovation de l'hôtel El-Aurassi et des autres entités du Sud, relevant de la Chaîne.

$$R2/2 = \frac{\text{ACTIF CIRCULANT}}{\text{DETTES À COURT TERME}}$$

DÉSIGNATION	2013	2014	2015
R2/2	1,63	2,15	2,81

4-3-3 RATIO DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF

$$R3 = \frac{\text{ACTIF CIRCULANT}}{\text{ACTIF TOTAL}}$$

DÉSIGNATION	2013	2014	2015
R3	0,19	0,29	0,31

Ce ratio mesure l'importance relative de l'actif circulant, par rapport au total de l'actif. Une légère amélioration du ratio est à souligner en **2015**, en comparaison avec les données de l'exercice précédent.

4-3-4 RATIO DE SOLVABILITÉ GÉNÉRALE

$$R4 = \frac{\text{ACTIF TOTAL}}{\text{CAPITAUX ÉTRANGER}}$$

DÉSIGNATION	2013	2014	2015
R4	1,45	1,49	1,62

Ce ratio mesure le degré de sécurité dont jouissent les créanciers à long et à court terme. Il doit être supérieur à 1.

4-3-5 LE FONDS DE ROULEMENT

Il est défini comme étant la masse des ressources permanentes qui contribue au financement des actifs. Il est obtenu par la différence entre les capitaux permanents et les actifs immobilisés, ce qui donne les résultats suivants :

En KDA

DÉSIGNATION	2013	2014	2015
Fonds de Roulement (en KDA)	916 086	1 898 701	2 363 815
Nombre de Mois de Chiffre d'Affaires	152 jours	222 jours	296 jours

5

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE **EN 2015**

5-1 LES PRODUITS

RUBRIQUES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS DE CLOTURE		PROJECTIONS
	2013	2014	2015	2015	%	2016
Chambres	1 034 414 352	1 568 184 214	1 437 748 919	1 813 620 100	-0,2	2 097 296 700
Denrées	790 088 262	1 094 201 791	1 030 348 163	1 105 144 819	-7,3	1 127 247 715
Boissons	205 778 683	210 106 139	202 638 488	207 467 000	-2,4	220 666 815
Divers	138 463 471	201 229 118	200 063 955	162 971 000	+18,5	87 043 620
CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL	2 168 744 768	3 073 721 262	2 870 799 525	3 289 202 919	-14,6	3 532 254 850
Dont : Devises	306 975 200	460 662 948	428 667 800	551 794 700	-28,7	635 805 873
Produits financiers	160 409 823	12 342 157	34 050 887	109 083 100	-222,9	120 000 000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 329 154 591	3 086 063 419	2 904 850 412	3 398 286 019	-17,0	3 652 254 850
Autres produits	113 276 235	81 580 503	87 168 534	-	+100,0	-
TOTAL DES PRODUITS	2 442 430 826	3 167 643 922	2 992 018 946	3 398 286 019	-13,6	3 652 254 850



L'année **2015**, a été marquée globalement par une légère diminution de l'activité comparativement à l'exercice **2014**, correspondant à la troisième année de l'ouverture officielle de l'hôtel El-Aurassi à la clientèle, et ce, après sa rénovation et sa mise à niveau aux standards internationaux dans la catégorie des cinq étoiles.

Les produits générés par l'activité principale à l'échelle de la chaîne, au titre de l'exercice **2015**, se sont élevés à **2 870,8 Millions de DA**, dont **2 780 Millions de DA** sont réalisés par l'entité El-Aurassi, contre seulement **3 073,7 Millions de DA** en **2014**.

Les autres produits totalisent un montant de **121,2 Millions de DA** contre **93,9 Millions de DA** enregistrés en **2014**.

5-1-1 HÉBERGEMENT

58

Le chiffre d'affaires portant sur l'activité hébergement s'élève à **1 437,7 Millions de DA**, dont **1 419,2 Millions de DA** proviennent de l'activité hébergement de l'unité El-Aurassi, soit **98,7%** du chiffre d'affaires global.

Le tarif global et moyen des chambres se situe autour de **21 700 DA TTC**. Ce tarif moyen intègre les arrangements consentis à la clientèle d'une manière générale y compris la clientèle conventionnée.

Sur le plan physique, le nombre de chambres louées est de **71 071 chambres**, avec un taux d'occupation moyen en diminution, soit moins **18,3%**. Le nombre de nuitées obtenues à fin **2015** sont de **82 273 nuitées** dont **49 308 nuitées** réalisées avec une clientèle étrangère.

L'unité El-Aurassi, concourt avec une forte participation à la réalisation de ces données physiques, avec **63 953 chambres** louées et un taux d'occupation de **43,56%**.

5-1-2 RESTAURATION

Le chiffre d'affaires restauration y compris l'activité des banquets est de **1 233 Millions de DA** dont **1 160,8 Millions de DA** sont générés par l'activité de l'entité El-Aurassi, soit **94,1%** du chiffre d'affaires global de la restauration.

Aussi, sur un nombre de **199 079 couverts** servis, **184 129 couverts** ont été réalisés par l'entité El-Aurassi, soit **92,5%** du volume global, dont **84 152 couverts** sont réalisés par l'activité banquets.

5-1-3 DIVERS

Les activités annexes ont également connu une très légère baisse, soit moins **0,6%**, pour atteindre un volume cumulé des divers de **200 Millions de dinars**,

provenant intégralement de l'activité de l'unité El-Aurassi.

UTILISATION DES CAPACITÉS INSTALLÉES

RUBRIQUES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS DE CLOTURE		PROJECTIONS
	2013	2014	2015	2015	%	2016
Nombre de chambres louées	66 854	85 320	71 071	85 912	-20,9	109 768
TAUX D'OCCUPATION	33,8	43,2	35,3	43,5	-23,2	52,3
Nuitées réalisées	65 628	68 471	82 273	93 434	-13,6	144 232
Nuitées nationaux	30 375	27 463	32 965	38 312	-16,2	77 011
Nuitées étrangers	40 964	41 008	49 308	55 122	-11,8	65 221
TAUX DE FRÉQUENTATION NUITÉES	18,3	19,2	22,5	26,2	-16,4	33,9
Nombre de couverts servis dont	192 945	225 517	199 079	213 175	-7,1	279 980
- Banquets	47 725	78 976	85 890	84 152	+2,0	104 920
- Room Service	11 267	14 997	7 096	8 332	-17,4	-
TAUX DE FRÉQUENTATION RESTAURATION	22,4	23,0	21,7	24,8	-14,3	39,4

Ces données statistiques traduisent parfaitement la fluctuation qu'a connue l'activité, comparativement aux données chiffrées réalisées durant l'exercice **2014**, intégrant ainsi, le très faible volume sur le plan physique réalisé par les entités du sud, rattachées à la Chaîne El-Aurassi.

5-2 LES CHARGES

RUBRIQUES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS		PROJECTIONS
	2013	2014	2015	2015	%	2016
Coût des boissons	36 871 230	40 946 226	38 834 864	42 530 735	-9,5	44 133 363
Matières et Fournitures	346 955 004	444 254 494	433 843 597	449 253 990	-3,6	457 662 572
Consommées dont :						
Coût des denrées	222 341 426	294 018 601	297 332 853	309 361 650	-4,1	315 629 360
Services & autres Services externes	141 037 614	124 415 354	119 306 804	101 165 860	+15,2	141 290 194
Charges du personnel	460 717 136	644 203 112	613 720 629	585 030 714	+4,7	612 012 678
Impôts et taxes	57 091 450	78 184 823	80 521 070	79 256 666	+1,5	84 774 116
Charges financières	215 515 822	28 880 611	84 705 260	31 383 900	+63,0	31 790 293
Autres charges opérationnelles	108 562 211	82 612 359	74 784 120	78 516 640	-5,0	105 967 645
Dotations aux amortissements & prov	678 204 839	779 743 092	804 054 463	798 446 130	+0,7	815 711 330
Total des charges exploitation	2 044 955 306	2 223 240 071	2 249 770 807	2 165 584 635	+3,7	2 293 342 191
Autres charges	46 620 342	119 611 451	132 914 365	-	+100,0	-
Total des charges de l'exercice	2 085 575 648	2 429 546 340	2 382 685 172	2 165 584 635	+9,1	2 293 342 191

5-2-1 LES CHARGES D'EXPLOITATION

L'année **2015** a été marquée globalement par une légère diminution des charges d'exploitation, elle est de l'ordre de **1,9%**, comparativement à l'exercice **2014**. Les charges d'exploitation s'établissent à un montant de **2 382,7 Millions de DA**.

Pour la seule unité El-Aurassi, les charges d'exploitation se chiffrent à **2 268,9 Millions de DA**, soit **95,2%** des charges globales de la chaîne.

Les consommations de denrées et boissons totalisent globalement un montant de **336,1 Millions de DA**, rapportées chacune d'elles, au chiffre d'affaires global annuel, en termes de ratios de gestion.

Les ratios obtenus sont dans la norme généralement admise dans la profession, malgré l'intégration des trois **(03) entités** du sud. Ils sont respectivement de **28,9%** et **19,2%**.

Les services extérieurs cumulés ont connu également une baisse, elle est de **4,1%**, pour s'établir à **119,3 Millions de DA**. Ce poste recouvre avec l'application du Système Comptable Financier et la mise en place d'une nouvelle nomenclature des comptes, les assurances, les frais financiers courants, les jetons de présence, etc.

Les frais du personnel cumulés sont en légère baisse comparativement à l'exercice précédent. Elle est de l'ordre de **4,7%**.

Cette masse des frais de personnel s'élève à **613,7 Millions de DA** contre **644,2 Millions de DA** engagée en **2014**.

Le coût social rapporté au chiffre d'affaires donne un ratio de **21,4%**, il est bien en deçà de la norme généralement admise dans la profession, qui se situe

autour de **30%**. Rapporté à la valeur ajoutée, le cout social représente un ratio de **26,9%**.

Dans ce cout social, le volet formation se chiffre à un montant de **5,1 Millions de DA**.

Les impôts et taxes cumulés se chiffrent à **80,5 Millions de DA**, contre **78,2 Millions de DA** à fin **2014**. L'entité El-Aurassi participe à sa contribution à hauteur d'un montant de **77,6 Millions de DA**, correspondant à **96,4%** du volume des impôts et taxes perçus par l'état et les collectivités locales

Les charges financières d'un montant de **84,7 Millions de DA** représentent principalement les pertes de change supportées par l'entreprise, en rapport avec la fluctuation de la devise. Elle est du aussi, au paiement des intérêts échus, sur les opérations de financement du projet de réhabilitation.

Les charges opérationnelles recouvrent principalement la nourriture du personnel pour un montant de **59,4 Millions de DA**, elle correspond à **79,4%** du montant de la rubrique.

La rubrique des annuités d'amortissements, provisions et ou pertes de valeur a enregistré une très légère hausse, elle est de l'ordre de **3,1%**, pour s'établir à **804 Millions de DA**, dont **773 Millions de DA**, concernent l'unité El-Aurassi.

Cette situation est la conséquence du retraitement, de l'assainissement des comptes d'immobilisations et de la déglobalisation du compte immobilisation en cours, relatif aux travaux de rénovation et de mise à niveau de l'entité El-Aurassi aux standards internationaux.

5-2-2 RATIOS DE GESTION

RUBRIQUES	NORMES ADMISES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS		PROJECTIONS
		2013	2014	2015	2015	%	2016
RATIO DENRÉES COÛT DES DENRÉES CA DENRÉES	31% à 35%	28,1%	26,9%	28,9%	28,5%	+1,4	28,0%
RATIO BOISSONS 1 COÛT DES BOISSONS CA BOISSONS	23% à 27%	17,9%	19,5%	19,2%	20,5%	-6,8	20,0%
RATIO BOISSONS 2 CA DES BOISSONS CA DENRÉES	33%	26,0%	19,2%	19,7%	18,8%	+4,6	19,6%
RATIO FRAIS DE PERSONNEL FRAIS DE PERSONNEL CA GLOBAL	30%	21,3%	20,9%	21,4%	17,8%	+16,8	17,3%
FRAIS DE PERSONNEL VALEUR AJOUTÉE		28,0%	26,1%	26,9%	21,7%		21,2%
BUDGET ALLOUÉ À LA FORMATION DU PERSONNEL EN MILLIONS DE DA	2%	4,9	5,1	5,1	7,8	-52,9	15,0
VALEUR AJOUTÉE EN MILLIONS DE DA	9%	+1 643,9	+2 464,1	+2 278,8	+2 696,3	-18,3	+2 889,2
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION EN MILLIONS DE DA	8%	+1 126,0	+1 741,7	+1 584,6	+2 031,9	-28,2	+2 192,4
INVESTISSEMENTS NETS EN MILLIONS DE DA	-	9 570,4	8 493,7	8 354,0	-	-	-
FONDS PROPRES DETTES LMT	-	0,55	0,70	0,75	-	-	-
CRÉANCES BRUTES SUR CLIENTS EN MILLIONS DE DA	-	452,0	589,2	592,0	-	-	-
CRÉANCES CLIENTS *360 CHIFFRE D'AFFAIRES	-	76 jours	59 jours	69 jours	-	-	-
TRÉSORERIE NETTE EN MILLIONS DE DA	-	888,7	1 738,1	1 606,9	-	-	-
VALEUR AJOUTÉE CHIFFRE D'AFFAIRES	-	76,0	80,2	79,4	82,0	-3,3	81,8
EFFECTIFS	702	802	803	802	815	-1,6	828
Dont							
PERSONNEL DE SECURITÉ	-	79	88	99	90	+9,1	91
PERSONNEL CONTRACTUEL	-	234	204	169	206	-21,9	207

5-3 RÉSULTATS

En DA

RUBRIQUES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS		PROJECTIONS
	2013	2014	2015	2015	%	2016
VALEUR AJOUTÉE	+1 643 880 920	+2 464 105 189	+2 278 814 259	+2 696 252 334	+18,3	+2 889 168 721
EXCÉDENT BRUT	+1 126 072 333	+1 741 717 254	+1 584 572 560	+2 031 964 954	-28,2	+2 192 381 927
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	+452 581 519	+960 942 074	+792 901 511	+1 247 722 819	-57,4	+1 369 102 952
RÉSULTAT FINANCIER	-55 105 999	-16 538 455	-50 654 373	-15 021 435	+70,4	-10 190 293
RÉSULTAT ORDINAIRE BRUT	+397 475 520	+944 403 619	+742 248 138	+1 232 701 384	-66,1	+1 358 912 659
Résultat ordinaire (net)	+356 855 178	+738 097 350	+609 333 773	+949 180 066	-55,8	+1 046 362 747

65

Le résultat cumulé obtenu au titre de l'exercice **2015**, après trois années d'exploitation, est en baisse, soit moins **17,5%**. Il s'explique par la fluctuation du volume d'activité qu'a connu la Chaîne El-Aurassi.

La différence entre les résultats des unités et le résultat final représente l'impôt IBS au titre de l'exercice d'un montant de **116,4 Millions de DA**.

Ce résultat cumulé est de **609,3 Millions de DA**, ventilé par entité comme suit :

Unité El-Aurassi	+748,7 Millions de DA
Unité Mehri	+1,1 Millions de DA
Unité Rym	-20,4 Millions de DA
Unité Bousténe	-3,7 Millions de DA

Ce résultat bénéficiaire représente **40,6%** du chiffre d'affaires global et **21,2%** du capital social de l'Entreprise.

5-4 ACTIVITÉ BOURSIÈRE POUR 2015

En **2015**, l'activité boursière a été marquée par une sensible amélioration du titre El Aurassi, il est passé de **440DA** à **480DA** l'action, soit plus **9,1%**, sachant que le prix à l'émission est de **400DA**. La fluctuation du cours par rapport au prix d'émission est de plus **20%**.

Durant cette période le nombre de séances transigées a atteint **104 séances** dont **82 séances** réalisées à blanc, soit un rapport de **78,8%**. En **2014**, le pourcentage de séances réalisées à blanc était de **80,7%**.

Le volume transigé est seulement de **9 864 actions**, correspondant à une masse monétaire de **4,4 Millions de dinars**, au cours moyen de **452,73DA** contre **421,25DA**, soit une amélioration du cours moyen de l'ordre de **7,5%**.

En ce qui concerne l'opération de dématérialisation du titre El-Aurassi, elle a atteint à fin **2015** un volume de **557 453 actions**, soit **46,5%** du volume des actions admises à la cotation, contre **45,5%** obtenu à fin **2014**.

Il est important de rappeler, que cette situation s'explique par le nombre très insignifiant des titres cotés en bourse, sachant que le Conseil des Participations de l'Etat avait décidé par résolutions prises en **2014**, d'introduire à la bourse des valeurs, au nombre d'une dizaine d'entreprises, toutes natures confondues, aussi bien publiques que privées, ce qui est toujours, très attendu pour une dynamisation de la bourse des valeurs.

5-5 LES PERSPECTIVES DE LA CHAÎNE EL-AURASSI POUR 2016

L'EGH Chaîne El-Aurassi s'est fixée pour l'année **2016** comme objectif, d'atteindre un chiffre d'affaires global de **3 532,3 Millions de DA**, sur la base d'un taux d'occupation chambre moyen de **52,3%**, avec **109 768 chambres** louées, ainsi qu'un taux de fréquentation restaurant moyen de **39,4%**, avec un nombre de couverts servis qui atteindrait **279 980 couverts**, dont **104 920 couverts** seront réalisés par l'activité banquets.

Ces objectifs ont été arrêtés pour l'ensemble de la chaîne El-Aurassi, sur la base d'un prix moyen des chambres de **19 106,63DA** et un prix moyen en matière de restauration de **4 104,98DA**.

Il reste entendu que les prix moyens applicables à l'unité El-Aurassi sont largement supérieurs, en raison de la classification et du standing de l'établissement, mais également, eu égard aux exigences en termes, de la qualité des prestations.

Les charges totales que la chaîne hôtelière projette d'engager sont estimées à un montant de **2 293,3 Millions de DA**.

Sur cette base, le résultat bénéficiaire net attendu en **2016** par la chaîne hôtelière El-Aurassi est estimé à un montant de **1 046,4 Millions de DA**.



notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

notes



notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

notes



notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

السلسلة
الأوراسي
Chaîne El Aurassi



SOCIÉTÉ DE GESTION DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT TOURISME & HÔTELLERIE
ENTREPRISE DE GESTION HÔTELIÈRE CHAÎNE EL-AURASSI
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 1 500 000 000 DA